Avis d’appel d’offres International (AAOI) – Première étape

**Avis d’Appel d’Offres International** **N°173/DPEF/PNDSE/16**

1. Le présent Avis d’appel d’offres (AAO) fait suite à l’Avis général de passation de marché du projet publié le **28 juillet 2014 ;**

2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don du Partenariat Mondiale pour l’Education (GPE), géré par la Banque Mondiale, pour le financement du projet d’Appui au Secteur de l’Enseignement de Base et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché objet du présent DAOI.

3. La Direction des Projets Education-Formation(DPEF) invite, par le présent Avis d’Appel d’Offres International, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous plis fermés pour **LA MISE EN PLACE D’UN SYSTEME D’INFORMATION et DE GESTION DE L’EDUCATION (SIGE)**.

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d’Appel d’Offres International (AOI), décrites dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l’IDA de la Banque mondiale, édition **Janvier 2011, *révisée en juillet 2014 et*** affichées sur le site Web : www.worldbank.org;

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d’information auprès de la DPEF et peuvent examiner le Dossier d’appel d’offres, auprès de l’Assistante de Passation des Marchés, à l’adresse indiquée ci-après :

Direction des Projets Education-Formation(DPEF), BP. : 6541, Nouakchott – Mauritanie

Tél. : +222 4525 20 63, FAX : +222 4525 15 13

Immeuble DPEF ; Rue 42 – 037, Tevragh Zeina, Nouakchott – Mauritanie.

Les candidats intéressés peuvent également acheter un jeu complet de documents d’appel d’offres rédigés en Français, sur demande écrite à l’adresse indiquée ci-dessus, moyennant paiement non remboursable de 10.000 Ouguiya, ou sa contre-valeur en monnaie librement convertible, versée au compte suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| BANQUE MAURITANIENNE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL | | | |
| Références Bancaires | | | |
| **Code banque** | **Code agence** | **N° du compte** | **Clé RIB** |
| 00010 | 00001 | 01289070181 | 79 |
| **Adresse SWIFT** | **MBICMRMRXXX** | | |
| IBAN: MR 1300010000010128907018179 | | | |

1. **Les exigences en matière de qualifications sont :**

* **Avoir réalisé avec succès au cours des cinq (5) dernières années au moins deux (2) Systèmes d’informations similaires en taille et en complexité d’une valeur au moins égale à 500 000 US Dollars pour chaque marché ;**
* **Avoir un chiffre d’affaires moyen certifié des trois dernières années (2013, 2014 et 2015) au moins égal à 1 000 000 US Dollars.**

1. Un processus d’appel d’offres en deux étapes sera utilisé. Il se déroulera de la manière suivante :
   1. L’offre de la première étape ne doit inclure qu’une proposition technique sans mention de prix ; elle doit toutefois dresser la liste de toutes les divergences par rapport aux conditions techniques et commerciales énoncées dans le dossier d’appel d’offres et/ou ajouter toute solution technique variante que le Soumissionnaire souhaite proposer accompagnée d’une justification, toujours sous réserve que ces divergences ou ces variantes ne modifient pas les principales spécifications énoncées dans les documents d’appel d’offres. A la suite de l’évaluation des offres de la première étape, un Soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualification minimum acceptables et ayant soumis une offre suffisamment conforme sur le plan technique pourra être invité à assister à une réunion de clarification au cours de laquelle son offre sera examinée. Tous les changements jugés nécessaires, ajouts, suppressions et autres ajustements spécifiques à l’offre seront notés et consignés dans un mémorandum ou, si les amendements sont d’une nature générale, publiés dans un additif au dossier d’appel d’offres. Les Soumissionnaires dont l’offre de la première étape contiennent des divergences majeures par rapport aux conditions énoncées dans le dossier d’appel d’offres, dont le nombre et/ou la nature sont tels que la préparation d’une offre complètement conforme ne peut raisonnablement pas être effectuée, ne seront pas invités à soumettre une offre à la deuxième étape. Tous les autres Soumissionnaires dûment qualifiés et admissibles seront invités à soumettre une offre à la deuxième étape.
   2. L’offre de la deuxième étape doit inclure : i) l’offre technique actualisée incorporant tous les changements requis tels que consignés dans le mémorandum spécifique au Soumissionnaire et/ou tels que nécessaires pour tenir compte de tout additif au Dossier d’appel d’offres émis à la suite de la première étape de l’appel d’offres ; et ii) l’offre financière.

Les offres de la première étape doivent parvenir à l’adresse indiquée ci-après au plus tard **le 09 mai 2016 à 10h GMT :** Assistance de la Passation des Marché ; Immeuble de la Direction des Projets Education-Formation,  **Rue 42 – 037 Tevragh Zeina ;** BP. : 6541, Nouakchott – Mauritanie.

Elles doivent être accompagnées d’une garantie d’offre d’un montant minimum de **3 000 000 MRO** (Trois millions d’Ouguiya) ou d’un montant équivalent en monnaie librement convertible.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis de la première étape seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui décident d’assister à la séance d’ouverture à la salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés de la Direction des Projets Education-Formation , **le 09 mai 2016 à 10h GMT**, à 10H 00 GMT.BP. : 6541, Nouakchott – Mauritanie. Tél. : +222 4525 20 63, FAX : +222 4525 15 13.

8. On appelle l’attention des Soumissionnaires éventuels sur le fait : i) qu’il leur sera demandé, dans le cadre de leur soumission, de certifier que tous les logiciels sont couverts par une licence valide ou ont été produits par eux ; et ii) que les infractions seront considérées comme des cas de fraude pouvant donner lieu, entre autres sanctions, à l’exclusion du Soumissionnaire concerné de toute participation future à des marchés financés par la Banque mondiale.

Le Directeur des Projets Education-Formation